



CONFÉRENCE DES PARTIES  
Quatrième session  
Bonn, 11-22 décembre 2000  
Point 6 f) de l'ordre du jour provisoire\*

**PROGRAMME ET BUDGET**

**f) RAPPORT SUR L'ÉTAT DES FONDS D'AFFECTION SPÉCIALE  
DE LA CONVENTION POUR L'EXERCICE BIENNAL 2000-2001  
AU 30 JUIN 2000**

Additif

Note du secrétariat

TABLE DES MATIÈRES

|   | <u>Paragraphes</u> | <u>Page</u> |
|---|--------------------|-------------|
| I. INTRODUCTION.....  | 1 – 5              | 3           |
| A. Mandat .....   | 1 – 3              | 3           |
| B. Champ du rapport .....   | 4 – 5              | 3           |
| II. RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET .....   | 6 – 63             | 3           |
| A. Fonds d'affectation spéciale pour le budget de base<br>et les activités supplémentaires..... | 6 – 60             | 3           |
| B. Fonds de Bonn .....  | 61                 | 24          |
| C. Fonds spécial pour la participation .....  | 62 – 63            | 25          |
| III. RESSOURCES HUMAINES .....  | 64 – 67            | 26          |
| A. Budget de base .....   | 64 – 66            | 26          |
| B. Dépenses d'appui aux programmes.....   | 67                 | 27          |

---

\* ICCD/COP(4)/1.

## TABLE DES MATIÈRES (Suite)

|                                       | <u>Paragraphe</u> s | <u>Page</u> |
|---------------------------------------|---------------------|-------------|
| IV. RÉSERVE DE TRÉSORERIE .....       | 68 – 69             | 28          |
| V. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ..... | 70 – 75             | 28          |
| VI. CONCLUSION .....                  | 76 – 78             | 29          |

Tableaux

|  |    |
|--|----|
| 1. Récapitulatif des recettes au 30 juin 2000 ( <i>En dollars</i> ) .....  | 4  |
| 2. Dépenses en 2000 par programme ( <i>En dollars</i> ) .....  | 5  |
| 3. Total des dépenses en 2000 par objet de dépense ( <i>En dollars</i> ) .....   | 6  |
| 4. Dépenses au titre des organes directeurs en 2000 ( <i>En dollars</i> ) .....  | 7  |
| 5. Dépenses au titre de la direction exécutive et de l'administration<br>en 2000 ( <i>En dollars</i> ) .....   | 7  |
| 6. Dépenses au titre de l'appui fonctionnel à la Conférence des Parties<br>et à ses organes subsidiaires en 2000 ( <i>En dollars</i> ) .....                                   | 9  |
| 7. Dépenses au titre de la facilitation et de l'application de la<br>Convention en 2000 ( <i>En dollars</i> ) .....  | 11 |
| 8. Dépenses au titre de la facilitation de l'application et de la coordination<br>dans la région de l'Afrique en 2000 ( <i>En dollars</i> ) .....                              | 13 |
| 9. Dépenses au titre de la facilitation de l'application et de la coordination<br>dans la région de l'Asie en 2000 ( <i>En dollars</i> ) .....                                 | 15 |
| 10. Dépenses au titre de la facilitation de l'application et de la coordination<br>dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes en 2000 ( <i>En dollars</i> ) .....     | 17 |
| 11. Dépenses engagées en 2000 pour faciliter l'application et la coordination<br>dans la région de la Méditerranée septentrionale et d'autres pays ( <i>En dollars</i> ) ..... | 18 |
| 12. Dépenses engagées en 2000 au titre des relations extérieures et de<br>l'information ( <i>En dollars</i> ) .....  | 19 |
| 13. Dépenses en 2000 au titre de l'administration et des finances ( <i>En dollars</i> ) .....  | 21 |
| 14. Dépenses relatives au Mécanisme mondial en 2000 ( <i>En dollars</i> ) .....  | 22 |
| 15. Budget administratif du Mécanisme mondial en 2000 ( <i>En dollars</i> ) .....  | 23 |
| 16. Ajustement proposé par le Mécanisme mondial pour le budget 2001<br>( <i>En dollars</i> ) .....   | 24 |
| 17. Situation du Fonds spécial pour la participation – Dépenses au 30 juin 2000<br>( <i>En dollars</i> ) .....   | 25 |
| 18. Comparaison des postes approuvés et des postes pourvus pour 2000 .....   | 27 |

## I. INTRODUCTION

### A. Mandat

1. En vertu de l'alinéa d) de l'article 10 du règlement intérieur de la Conférence (ICCD/COP(1)/11/Add.1), l'ordre du jour provisoire de chaque session ordinaire de la Conférence des Parties comprend, selon le cas, le projet de budget ainsi que toutes les questions ayant trait aux comptes et arrangements financiers.
2. À sa troisième session, dans la décision 2/COP.3 relative au programme et budget pour l'exercice biennal 2000-2001, la Conférence des Parties a prié le Secrétaire exécutif de lui faire rapport à sa quatrième session sur l'exécution du budget de la Convention ainsi que sur l'état des fonds d'affectation spéciale constitués en application des règles de gestion financière.
3. Le présent document récapitule les recettes et dépenses effectives au 30 juin 2000 ainsi que les dépenses estimatives au 31 décembre 2000. Outre des indications sur le taux d'exécution, on y trouvera des renseignements sur la mise en œuvre des programmes et les résultats obtenus.

### B. Champ du rapport

4. Le présent document est structuré comme suit :
  - a) La section II contient des informations sur la situation budgétaire pour l'an 2000 des quatre Fonds d'affectation spéciale gérés par le secrétariat, à savoir : le Fonds général d'affectation spéciale pour le budget de base (Fonds général), le Fonds d'affectation spéciale pour les activités supplémentaires de la Convention (Fonds supplémentaire), le Fonds d'affectation spéciale pour la participation au processus de la Convention (Fonds pour la participation) et le Fonds d'affectation spéciale pour la contribution supplémentaire aux activités de la Convention par le gouvernement du pays hôte (Fonds de Bonn);
  - b) La section III donne des renseignements sur la gestion des ressources humaines;
  - c) La section IV présente la situation de la réserve de trésorerie;
  - d) La section V contient des informations sur les dispositions administratives;
  - e) Dans la section VI figure la conclusion se dégageant du présent rapport d'exécution.
5. Le présent document doit se lire en parallèle avec le rapport financier sur le Fonds supplémentaire pour 2000 (ICCD/COP(4)/2/Add.7).

## II. RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET

### A. Fonds d'affectation spéciale pour le budget de base et les activités supplémentaires

#### 1. Rapport sur les recettes

6. L'état récapitulatif des contributions au budget de base et aux activités supplémentaires figure dans le tableau 1.

**Tableau 1. Récapitulatif des recettes au 30 juin 2000**  
(En dollars<sup>a</sup>)

| Source  | Budget approuvé           | Contributions reçues au titre du budget de base au 30 juin 2000 | %           | Contributions au Fonds supplémentaire au 30 juin 2000 |
|---|---------------------------|---|-------------|---|
| Solde du Fonds général reporté de 1999  |                           | 561 641*  |             |   |
| Contributions statutaires des Parties   | 6 329 700                 | 4 695 237   | 74,2        |   |
| Contribution spéciale de l'Allemagne  | 568 200<br>(DM 1 million) | 500 711   | 88,1        | 0   |
| Solde du Fonds supplémentaire reporté de 1999                                 |                           |   |             | 2 544 457   |
| Contributions volontaires au Fonds supplémentaire                             |                           |   |             | 1 050 577   |
| <b>Total partiel</b>  | <b>6 897 900</b>          | <b>5 757 589</b>  | <b>83,5</b> | <b>3 595 034</b>                                      |
| Économies de l'année précédente sur le revenu des obligations et des intérêts |                           | 101 789   |             | 67 131  |
| <b>Total</b>  | <b>6 897 900</b>          | <b>5 859 378</b>  | <b>84,9</b> | <b>3 662 165</b>                                      |

\* Ce solde englobe la réserve des trésoreries et le trop-perçu sur les contributions des Parties en 1999.

7. Au 30 juin 2000, 37 Parties avaient versé leurs contributions. Le total des contributions recouvrées représente 74,2 % du montant du budget approuvé. À cette même date, 126 pays n'avaient pas versé leurs contributions statutaires, dont le montant cumulé atteignait 1 066 263 dollars. Le Secrétaire exécutif a adressé des lettres de rappel indiquant à toutes les Parties ne l'ayant pas encore fait à verser sans tarder l'intégralité de leurs contributions. L'état récapitulatif des contributions au Fonds général, au Fonds supplémentaire et au Fonds pour la participation au 30 novembre 2000 figure dans le document ICCD/COP(4)/2/Add.8.

8. S'ajoutant à ce qui précède, une contribution volontaire d'un montant de 500 711 dollars a été reçue du gouvernement du pays hôte. Cette contribution est comptabilisée dans le tableau 1.

<sup>a</sup> Ici et par la suite dollars s'entend du dollar des États-Unis d'Amérique.

2. Rapport sur les dépenses

9. Les états récapitulatifs des dépenses effectives au titre du Fonds d'affectation générale et du Fonds d'affectation supplémentaire au 30 juin 2000 ainsi que le total du montant estimatif des dépenses pour l'ensemble de l'année 2000, ventilés par programme et objet de dépenses, figurent respectivement aux tableaux 2 et 3.

**Tableau 2. Dépenses en 2000 par programme**  
(En dollars)

| Programme   | Budget 2000 approuvé | Dépenses effectives au 30 juin 00 | Dépenses estimatives du 1er juillet au 31 déc. 00 | Total estimatif des dépenses au 31 déc. 00 | %           | Fonds supplémentaire au 30 juin 00 |
|---|----------------------|-----------------------------------|---|--|-------------|------------------------------------|
| Organes directeurs  | 55 000               | 0,00                              | 55 000  | 55 000                                     | 100,0       | 0                                  |
| Direction exécutive et administration                                       | 762 400              | 357 842                           | 387 224   | 745 066                                    | 97,7        | 0                                  |
| Appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires | 555 100              | 236 918                           | 310 000   | 546 918                                    | 98,5        | 141 595                            |
| Facilitation de l'application et de la coordination                         | 1 653 300            | 706 968                           | 880 000   | 1 586 968                                  | 96,0        | 1 467 964                          |
| Relations extérieures - Information et ONG                                  | 485 100              | 205 470                           | 246 000   | 451 470                                    | 93,1        | 83 143                             |
| Administration et finances  | 1 173 600            | 302 486                           | 863 500   | 1 165 986                                  | 99,4        | 0                                  |
| Mécanisme mondial   | 1 300 000            | 383 200                           | 916 800   | 1 300 000                                  | 100,0       | 0                                  |
| <b>Total partiel</b>  | <b>5 984 500</b>     | <b>2 192 884</b>                  | <b>3 658 524</b>                                  | <b>5 851 408</b>                           | <b>97,8</b> | <b>1 692 702</b>                   |
| Dépenses d'appui au programme   | 778 000              | 285 075                           | 475 608   | 760 683                                    | 97,8        | 220 051                            |
| <b>Total</b>  | <b>6 762 500</b>     | <b>2 477 959</b>                  | <b>4 134 132</b>                                  | <b>6 612 091</b>                           | <b>97,8</b> | <b>1 912 753</b>                   |
| Réserve de trésorerie   | 135 400              | 0                                 | 131 793   | 131 793                                    |             | 158 759                            |
| <b>Total général</b>  | <b>6 897 900</b>     | <b>2 477 959</b>                  | <b>4 265 925</b>                                  | <b>6 743 884</b>                           | <b>97,8</b> | <b>2 071 512</b>                   |

\* Conformément à la circulaire pertinente de l'ONU (ST/SGP/188, par. 47), une déduction correspondant à 13 % du montant des dépenses effectuées à l'aide de ressources provenant des fonds d'affectation spéciale est opérée au titre de l'appui aux programmes, sauf exception autorisée par le Contrôleur.

**Tableau 3. Total des dépenses en 2000 par objet de dépense**  
(En dollars)

| Objet de dépense  | Budget<br>2000   | Dépenses<br>effectives<br>au 30 juin 00 | Dépenses<br>estimatives<br>du 1er juillet<br>au 31 déc. 00 | Total estimatif<br>des dépenses<br>au 31 déc. 00 | %           | Fonds<br>supplémentaire<br>au 30 juin<br>00 |
|---|------------------|---|--|--|-------------|---|
| Dépenses<br>de personnel                                | 2 661 800        | 1 165 495                               | 1 414 655  | 2 580 150  | 96,9        | 124 042                                     |
| Consultants<br>et experts                               | 360 000          | 155 189                                 | 197 069  | 352 258  | 97,8        | 211 083                                     |
| Frais de voyage<br>des représentants<br>et participants | 43 000           | 22 605                                  | 20 000   | 42 605   | 99,1        | 337 905                                     |
| Frais de voyage<br>du personnel                         | 633 700          | 252 212                                 | 375 000  | 627 212  | 99,0        | 155 996                                     |
| Services contractuels                                   | 283 000          | 18 564                                  | 246 000  | 264 564  | 93,5        | 1 650                                       |
| Dépenses générales<br>de fonctionnement                 | 604 000          | 186 495                                 | 410 000  | 596 495  | 98,8        | 0   |
| Frais de<br>représentation                              | 19 000           | 0                                       | 14 000   | 14 000   | 73,7        | 0   |
| Fournitures<br>et accessoires                           | 80 000           | 9 124                                   | 65 000   | 74 124   | 92,7        | 0   |
| Dons + contributions<br>(MM)                            | 1 300 000        | 383 200                                 | 916 800  | 1 300 000  | 100,0       | 862 026                                     |
| <b>Total partiel</b>                                    | <b>5 984 500</b> | <b>2 192 884</b>                        | <b>3 658 524</b>   | <b>5 851 408</b>                                 | <b>97,8</b> | <b>1 692 702</b>                            |
| Dépenses d'appui<br>aux programmes                      | 778 000          | 285 075                                 | 475 608  | 760 683  | 97,8        | 220 051                                     |
| <b>Total</b>  | <b>6 762 500</b> | <b>2 477 959</b>                        | <b>4 134 132</b>   | <b>6 612 091</b>                                 | <b>97,8</b> | <b>1 912 753</b>                            |
| Réserve de<br>trésorerie*                               | 135 400          | 0                                       | 131 793  | 131 793*   |             | 158 759                                     |
| <b>Total général</b>                                    | <b>6 897 900</b> | <b>2 477 959</b>                        | <b>4 265 925</b>   | <b>6 743 884</b>                                 | <b>97,8</b> | <b>2 071 512</b>                            |

\* À sa deuxième session, la Conférence des Parties a réaffirmé que la réserve de trésorerie inscrite au Fonds général serait fixée à un niveau représentant 8,3 % du budget de base, frais généraux compris. À la fin de l'an 2000, le montant de la réserve de trésorerie devrait être de 548 804 dollars, dont 417 011 dollars correspondant au report du solde de 1999.

10. Il convient de souligner que les tableaux 2 et 3 font apparaître qu'aucune ligne budgétaire ne devrait donner lieu à un dépassement des dépenses approuvées, ce grâce à une meilleure maîtrise de la budgétisation et des dépenses en 2000.

3. Mise en œuvre du programme

3.1. *Organes directeurs*

**Tableau 4. Dépenses au titre des organes directeurs en 2000**  
(En dollars)

| Objet de dépense             | Budget 2000   | Dépenses effectives au 30 juin 00 | Dépenses estimatives du 1er juillet au 31 déc. 00 | Dépenses estimatives totales au 31 déc. 00 | %            |
|------------------------------|---------------|-----------------------------------|---|--|--------------|
| Frais de voyage du personnel | 40 000        | 0                                 | 45 000  | 45 000                                     | 112,5        |
| Frais de représentation      | 15 000        | 0                                 | 10 000  | 10 000                                     | 66,7         |
| <b>Total</b>                 | <b>55 000</b> | <b>0</b>                          | <b>55 000</b>                                     | <b>55 000</b>                              | <b>100,0</b> |

11. Le total des dépenses au titre de ce programme devrait atteindre 55 000 dollars d'ici à la fin de l'année. Cette somme servira à financer les frais de voyage de techniciens du siège de l'ONU (New York) dont les services sont nécessaires pour appuyer la quatrième session de la Conférence des Parties. Les fonds relevant de ce programme serviront en outre à financer l'organisation par le secrétariat d'une réception à l'occasion de la quatrième session de la Conférence des Parties.

3.2. *Direction exécutive et administration*

**Tableau 5. Dépenses au titre de la direction exécutive et de l'administration en 2000**  
(En dollars)

| Objet de dépense                                 | Budget 2000    | Dépenses effectives au 30 juin 00 | Dépenses estimatives du 1er juillet au 31 déc. 00 | Dépenses estimatives totales au 31 déc. 00 | %           | Fonds supplémentaire |
|--|----------------|-----------------------------------|---|--|-------------|----------------------|
| Dépenses de personnel (1 SSG, 1 D-1, 1 P-3, 2 G) | 532 900        | 216 516                           | 283 224   | 499 740                                    | 93,8        | 0                    |
| Frais de voyage du personnel                     | 225 500        | 141 326                           | 100 000   | 241 326                                    | 107,0       | 0                    |
| Frais de représentation                          | 4 000          | 0                                 | 4 000   | 4 000                                      | 100,0       | 0                    |
| <b>Total</b>                                     | <b>762 400</b> | <b>357 842</b>                    | <b>387 224</b>                                    | <b>745 066</b>                             | <b>97,7</b> | <b>0</b>             |

12. Le montant des dépenses au titre de ce programme jusqu'au 31 décembre 2000 devrait selon les estimations atteindre 745 066 dollars (97,7 % du budget approuvé), se ventilant en : traitements et autres dépenses de personnel relevant de la direction exécutive et de l'administration, frais de voyage du personnel et frais de représentation.

13. Le personnel relevant du programme direction exécutive et administration a défini les grandes orientations en se fondant sur les décisions de la Conférence des Parties, a assuré la coordination des activités du secrétariat et a fourni des avis aux organes de la Convention. Dans le domaine des relations extérieures, un rang de priorité élevé a été accordé au resserrement de la coopération et au renforcement des synergies avec les autres conventions, les organismes des Nations Unies et les organisations internationales gouvernementales aussi bien que non gouvernementales. La priorité a également été accordée à l'action de sensibilisation et de plaidoyer concernant les questions liées à la désertification. Au 30 juin 2000, huit nouvelles Parties avaient adhéré à la Convention ou l'avaient ratifiée, portant à 168 le total. De nouvelles adhésions sont attendues d'ici à la fin de l'année.

14. Les activités menées dans le cadre du programme direction exécutive et administration ont notamment permis d'obtenir les résultats suivants :

a) Le nombre élevé des pays Parties à la Convention dans la totalité des régions, ce qui en assure la représentativité;

b) L'amélioration de la coopération avec les autres conventions et les partenaires, ayant notamment abouti à la mise en place d'un programme de travail conjoint avec le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, à la planification d'une collaboration plus étroite concernant les services administratifs communs avec le secrétariat de la Convention-cadre sur les changements climatiques et au lancement d'activités concernant la terre et l'eau en collaboration avec le Fonds pour l'environnement mondial;

c) L'action de plaidoyer menée auprès des décideurs aux fins de l'intégration de la lutte contre la désertification dans les activités des pays donateurs;

d) Des améliorations concernant l'établissement de rapports - et les délais de présentation - à l'intention des pays donateurs aussi bien que de la Conférence des Parties.



**3.3. Appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires**

**Tableau 6. Dépenses au titre de l'appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires en 2000**  
(En dollars)

| Objet de dépense  | Budget 2000    | Dépenses effectives au 30 juin 00 | Dépenses estimatives du 1er juillet au 31 déc. 00 | Dépenses estimatives totales au 31 déc. 00 | %           | Fonds supplémentaire |
|---|----------------|-----------------------------------|---|--|-------------|----------------------|
| Dépenses de personnel (2 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 1 G) | 376 100        | 150 399                           | 220 000   | 370 399                                    | 98,5        | 22 179               |
| Consultants et experts                                  | 66 000         | 36 210                            | 30 000  | 66 210                                     | 100,3       | 2 042                |
| Frais de voyage des participants et représentants       | 43 000         | 22 605                            | 20 000  | 42 605                                     | 99,1        | 14 261               |
| Frais de voyage du personnel                            | 40 000         | 9 728                             | 30 000  | 39 728                                     | 99,3        | 5 785                |
| Services contractuels                                   | 30 000         | 17 976                            | 10 000  | 27 976                                     | 93,3        | 0                    |
| Dons et contributions                                   | 0              | 0                                 | 0   | 0  | 0,0         | 97 328               |
| <b>Total</b>  | <b>555 100</b> | <b>236 918</b>                    | <b>310 000</b>                                    | <b>546 918</b>                             | <b>98,5</b> | <b>141 595</b>       |

15. Sur les 546 918 dollars devant, selon les estimations, être consacrés à ce programme au titre du budget de base, 370 399 sont destinés à couvrir les traitements et autres dépenses de personnel, 66 210 dollars allant à l'établissement de la documentation officielle de la Conférence des Parties, 42 605 dollars aux frais de voyage des représentants à la réunion du bureau du CST, 39 728 dollars aux frais de voyage du personnel envoyé à des ateliers scientifiques et à des réunions de groupe spécial et 27 976 aux services d'interprétation.

16. Deux réunions du bureau de la Conférence et une réunion du bureau du Comité de la science et de la technologie se tiendront en 2000.

17. La quatrième session de la Conférence des Parties se tiendra à Bonn (Allemagne) du 11 au 22 décembre 2000. Les délégations de 168 Parties ainsi que de nombreux observateurs et organisations internationales y sont attendus.

18. La quatrième session de la Conférence des Parties examinera les rapports des pays touchés Parties de régions autres que l'Afrique. Un groupe de travail spécial se réunira pour examiner les rapports sur la mise en œuvre de la Convention soumis aux troisième et quatrième sessions de la Conférence des Parties. La Conférence est en outre appelée à prendre des décisions en vue d'un nouveau renforcement de la mise en œuvre de la Convention et à adopter des décisions

relatives entre autres : à une nouvelle annexe régionale à la Convention, concernant l'Europe centrale et orientale; aux activités prioritaires et à la stratégie opérationnelle du mécanisme mondial; à la promotion et au renforcement des relations avec les autres conventions et les organismes pertinents.

19. Une cinquantaine de documents seront élaborés en prévision de la quatrième session, auxquels s'ajouteront les documents de session qui seront établis durant les deux semaines de réunions.

20. En parallèle avec les séances officielles de la Conférence se tiendra une réunion de parlementaires d'une durée de deux jours. De nombreux parlementaires de pays du monde entier devraient y participer.

21. Le Groupe spécial sur les connaissances traditionnelles et le Groupe spécial sur les systèmes d'alerte précoce se sont réunis pour se pencher sur les relations existant entre leurs domaines de compétences respectifs et sur les actions à mener dans le souci de renforcer la mise en œuvre de la Convention. La première phase de l'étude-évaluation des réseaux existants a été menée à son terme. Les objectifs assignés à la deuxième phase ainsi que les modalités de sélection des opérateurs ont été soumis au Bureau du CST.

22. Le Groupe spécial sur les systèmes d'alerte précoce a mis en route ses travaux au cours de la période à l'examen et en a recommandé la poursuite en 2001, sous réserve d'approbation par la Conférence des Parties à sa quatrième session. Le Groupe spécial sur les connaissances traditionnelles a mené à bien ses travaux. C'est à sa troisième session que la Conférence des Parties avait décidé de créer les groupes spéciaux, mais sans inscrire au budget de base le coût de leurs réunions. Le budget de base ne prévoyait pas davantage le financement du coût d'organisation de deux réunions du bureau de la Conférence des Parties et d'une réunion du bureau du CST. Le montant estimatif du coût d'une réunion du Groupe spécial sur les systèmes d'alerte précoce est de 74 000 dollars, les crédits supplémentaires nécessaires pour l'organisation de trois réunions de bureau se montent à 88 000 dollars, soit un total de 162 000 dollars, y compris le prélèvement de 13 % au titre de l'appui aux programmes.

### 3.4. Facilitation de l'application et de la coordination

**Tableau 7. Dépenses au titre de la facilitation et de l'application de la Convention en 2000**  
(En dollars)

| Objet de dépenses  | Budget 2000      | Unité<br>Afrique | Unité<br>Asie  | ALC            | Unité<br>Méd.<br>sept. | Dépenses<br>effectives au<br>30 juin 2000 | Dépenses<br>estimatives<br>du 1er juil.<br>au<br>31 déc. 2000 | Dépenses totales<br>2000 | %           | Fonds suppl. au<br>30 juin 2000 |
|--|------------------|------------------|----------------|----------------|------------------------|---|---|--------------------------|-------------|---------------------------------|
| Dépenses de personnel (1 D-1*, 3 P-5, 4 P-4, 3 P-3, 4 G) | 1 237 100        | 154 809          | 215 627*       | 110 578        | 71 876                 | 552 890                                   | 642 931   | 1 195 821                | 96,7        | 46 553                          |
| Consultants et experts                                   | 215 000          | 44 461           | 42 018         | 0              | 0                      | 86 479                                    | 127 069   | 213 548                  | 99,3        | 209 041                         |
| Frais de voyage des représentants et participants        | 0                | 0                | 0              | 0              | 0                      | 0   | 0   | 0                        |             | 323 644                         |
| Frais de voyage du personnel                             | 201 200          | 9 954            | 11 819         | 45 835         | 0                      | 67 599                                    | 110 000   | 177 599                  | 88,3        | 122 378                         |
| Services contractuels                                    | 0                | 0                | 0              | 0              | 0                      | 0   | 0   | 0                        |             | 1 650                           |
| Dons   | 0                | 0                | 0              | 0              | 0                      | 0   | 0   | 0                        |             | 764 698                         |
| <b>Total</b>   | <b>1 653 300</b> | <b>209 224</b>   | <b>269 455</b> | <b>156 413</b> | <b>71 876</b>          | <b>706 968</b>                            | <b>880 000</b>  | <b>1 586 968</b>         | <b>96,0</b> | <b>1 467 964</b>                |

\* Un poste de D-1 a été inscrit au sous-programme Asie; son titulaire assure des fonctions de coordination de la politique en matière de programme.

23. Il convient de souligner que dans bien des cas le secrétariat a, au titre du programme relatif à la facilitation de l'application et de la coordination, soutenu des activités en collaboration avec d'autres acteurs afin de parvenir aux résultats escomptés.

24. En 2000, au titre de la facilitation de l'application, on a principalement apporté un soutien à la formulation, au lancement et à la mise en œuvre des programmes d'action nationaux, sous-régionaux et régionaux et aux préparatifs et à la planification des rapports nationaux à l'intention de la Conférence des Parties. Le Fonds supplémentaire a permis d'appuyer l'organisation de 10 réunions sous-régionales, 24 réunions et ateliers régionaux et 5 réunions interrégionales. Plusieurs autres séminaires, ateliers et réunions en rapport avec la Convention tenus aux niveaux national, sous-régional ou régional ont été facilités par l'intermédiaire de diverses institutions sous-régionales, régionales ou non gouvernementales.

25. Au 30 juin 2000, 73 pays touchés de régions autres que l'Afrique avaient soumis leurs rapports nationaux à l'intention de la quatrième session de la Conférence des Parties. En outre, 15 pays développés et 10 organisations internationales ont soumis leurs rapports respectifs. Avec les rapports des pays touchés africains et les autres rapports déjà communiqués, au total, c'est de près de 173 rapports dont la quatrième session de la Conférence des Parties est saisie.

26. Trente et un programmes d'action nationaux ont été finalisés, dont deux depuis 1999, et au moins cinq autres devraient l'être avant la fin de 2000. Sept plans d'action sous-régionaux ont été finalisés, dont un depuis 1999. Les préparatifs de quatre autres programmes d'action sous-régionaux sont déjà bien avancés. Des préparatifs en vue de la mise en place de six réseaux de programmes thématiques régionaux ont été menés pour la région de l'Afrique et celle de l'Asie; ils ont abouti au lancement de trois réseaux en Afrique et de deux en Asie. Trois unités de coordination régionale sont entrées en activité et ont commencé à répondre aux besoins des Parties de leurs régions de compétence respectives.

27. L'élaboration et la finalisation de programmes d'action ont permis d'intensifier l'application de la Convention dans les pays touchés de toutes les régions. Les préparatifs envisagés en vue de la conclusion d'accords de partenariat aux fins tant de la promotion de l'application que de l'intégration des programmes d'action nationaux dans des stratégies de développement durable ont été lancés par l'intermédiaire de réunions de coordination consultatives.

**3.5. Facilitation de l'application et de la coordination**

**Tableau 8. Dépenses au titre de la facilitation de l'application et de la coordination dans la région de l'Afrique en 2000**  
(En dollars)

| Objet de dépenses   | Budget de base<br>Dépenses<br>effectives au<br>30 juin 2000 | Budget de base<br>Dépenses<br>estimatives du<br>1er juil. au<br>31 déc. 2000 | Budget de base<br>Total<br>estimatif des<br>dépenses | Dépenses<br>suppl.<br>effectives au<br>30 juin 2000 | Dépenses suppl.<br>estimatives du<br>1er juil. au<br>31 déc. 2000 | Fonds suppl.<br>Total estimatif<br>des dépenses au<br>31 déc. 2000 |
|---|---|--|--|---|---|--|
| Dépenses de personnel<br>(1 P-5, 1 P-4,<br>1 P-3, 1 G)        | 154 809   | 180 009  | 334 818  | 46 553  | 78 712  | 125 265  |
| Consultants<br>et experts                                     | 44 461  | 44 069   | 88 530   | 33 879  | 48 000  | 81 879   |
| Frais de<br>voyage des<br>représentants<br>et<br>participants | 0   | 0  | 0  | 108 156   | 339 448   | 447 604  |
| Frais de<br>voyage du<br>personnel                            | 9 954   | 40 000   | 49 954   | 38 142  | 40 000  | 78 142   |
| Services<br>contractuels                                      | 0   | 0  | 0  | 1 650   | 10 000  | 11 650   |
| Dons  | 0   | 0  | 0  | 178 806   | 20 000  | 198 806  |
| <b>Total</b>  | <b>209 224</b>  | <b>264 078</b>   | <b>473 302</b>                                       | <b>407 186</b>                                      | <b>536 160</b>  | <b>943 346</b>   |

28. Sur le total estimatif de 473 302 dollars au titre du budget de base, 334 818 sont destinés au traitement et autres dépenses de personnel, 49 954 dollars aux frais de voyage du personnel envoyé à des réunions nationales, régionales ou sous-régionales, 88 530 à des consultants et experts chargés des préparatifs des réunions régionales et sous-régionales. Un montant estimatif de 943 346 dollars devra être tiré sur le Fonds supplémentaire pour appuyer les activités de facilitation.

29. On s'est attaché principalement à aider les pays africains à élaborer et mettre en œuvre leurs programmes d'action nationaux, le nombre de forums ou séminaires organisés à cette fin atteignant neuf. On a aidé quatre autres pays à organiser des séminaires de sensibilisation. En outre, une réunion de consultation entre pays touchés d'Afrique et leurs partenaires dans le domaine du développement a été organisée à Cotonou (Bénin), en février 2000, dans le but de promouvoir l'intégration des programmes d'action nationaux dans des stratégies nationales de développement durable et de mettre en route des processus consultatifs en vue de la conclusion d'accords de partenariat. Des réunions analogues sont prévues pour d'autres pays touchés d'Afrique, une fois leurs programmes d'action nationaux mis au point.

30. L'élaboration plus avant de programmes d'action sous-régionaux et la mobilisation des ressources nécessaires à leur mise en œuvre feront l'objet de six réunions sous-régionales en 2000. À l'échelon régional, la quatrième Conférence régionale pour l'Afrique aura pour objet de procéder à un examen approfondi et détaillé de l'application de la Convention dans cette région. Trois réseaux de programmes thématiques régionaux pour l'Afrique feront l'objet d'un examen dans le cadre de réunions avant la fin de l'année.

31. La plupart des activités susmentionnées ont été facilitées par l'unité de coordination régionale pour l'Afrique.

32. Les résultats des activités de facilitation entreprises dans la région de l'Afrique peuvent se récapituler comme suit :

a) Depuis 1999, deux autres pays d'Afrique ont finalisé leurs programmes d'action nationaux, portant à 15 le total pour cette région. Cinq autres pays africains ont l'intention de soumettre un programme finalisé avant la fin de l'année 2000. Plusieurs pays sont en contact étroit avec leurs partenaires bilatéraux et internationaux, l'objectif étant d'organiser en commun une réunion de coordination consultative destinée à faciliter la conclusion d'accords de partenariat;

b) Quatre pays supplémentaires ont organisé leurs séminaires nationaux respectifs de sensibilisation avec pour résultat l'amélioration de la coopération et de la participation des divers groupes engagés dans la lutte contre la désertification à l'échelon national;

c) Trois programmes d'action sous-régionale en sont au stade de la mise en œuvre et un autre sera validé d'ici à la fin de l'année;

d) Depuis la désignation des centres de coordination institutionnelle en 1999, des préparatifs ont été engagés en vue du lancement de trois des six réseaux prévus de programmes thématiques régionaux pour l'Afrique, avec le soutien de l'unité de coordination régionale pour l'Afrique;

e) La quatrième Conférence régionale pour l'Afrique permettra aux centres nationaux de coordination d'examiner en détail les progrès accomplis aux niveaux national, sous-régional et régional dans l'application de la Convention.

**Tableau 9. Dépenses au titre de la facilitation de l'application et de la coordination dans la région de l'Asie en 2000**  
(En dollars)

| Objet de dépenses   | Dépenses effectives au titre du budget de base au 30 juin 2000 | Dépenses estimatives au titre du budget de base du 1er juil. au 31 déc. 2000 | Total estimatif des dépenses au titre du budget de base | Dépenses suppl. effectives au 30 juin 2000 | Dépenses suppl. estimatives du 1er juil. au 31 déc. 2000 | Fonds suppl. Total estimatif des dépenses au 31 déc. 2000 |
|---|--|--|---|--|--|---|
| Dépenses de personnel<br>(1 D-1*, 1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 1 G) | 215 627  | 250 754  | 466 381   | 0  | 0  | 0   |
| Consultants et experts                                      | 42 018   | 43 000   | 85 018  | 61 655                                     | 40 000   | 101 655   |
| Frais de voyage des représentants et participants           | 0  | 0  | 0   | 186 363                                    | 197 000  | 383 363   |
| Frais de voyage du personnel                                | 11 810   | 40 000   | 51 810  | 66 788                                     | 30 000   | 96 788  |
| Services contractuels                                       | 0  | 0  | 0   | 0  | 10 000   | 10 000  |
| Dons  | 0  | 0  | 0   | 390 352                                    | 170 000  | 560 352   |
| <b>Total</b>  | <b>269 455</b>   | <b>333 754</b>   | <b>603 209</b>  | <b>705 158</b>                             | <b>447 000</b>   | <b>1 152 078</b>  |

\* Un poste de D-1 a été imputé au sous-programme Asie; son titulaire assume des fonctions de coordination de la politique en matière de programme.

33. Sur le total estimatif de 603 209 dollars au titre du budget de base, 466 381 sont destinés aux salaires et autres dépenses de personnel, 51 810 aux frais de voyage du personnel envoyé à des réunions nationales, sous-régionales ou régionales, et 85 018 à des consultants et experts chargés des préparatifs de réunions régionales ou sous-régionales. Selon les estimations un total de 1 152 078 devra être tiré sur le Fonds supplémentaire pour appuyer les activités de facilitation.

34. Il convient de souligner en ce qui concerne le sous-programme relatif à la facilitation de l'application et de la coordination dans la région de l'Asie, que dans ce cadre sont menées certaines activités d'appui aux pays d'Europe orientale et centrale. En raison de certaines dispositions administratives en vigueur au sein du secrétariat de la Convention, les postes de membres du personnel s'occupant principalement d'activités en faveur des pays concernés sont imputés au sous-programme Asie.

35. Les pays touchés parties d'Asie ainsi que d'Europe centrale et orientale ont bénéficié d'une aide aux fins de l'élaboration de leurs rapports nationaux à soumettre à la Conférence des Parties à sa quatrième session pour examen, ce dans le cadre de trois ateliers sous-régionaux, ainsi que

d'un apport d'assistance financière et technique. En outre, on a appuyé la formulation et la mise en œuvre de programmes d'action nationaux. Une assistance est par ailleurs fournie en vue de renforcer le rôle des centres nationaux de coordination dans cinq pays de l'Asie centrale et quatre pays de l'Europe orientale. Des préparatifs en prévision de la tenue d'une réunion chargée de faciliter la conclusion d'accords de partenariat aux fins de la mise en œuvre du programme d'action national de la Chine ont été entrepris.

36. En juillet, un appui a été apporté à une réunion préparatoire à la mise en place d'un programme d'action et d'un réseau de coopération à l'échelon sous-régional entre pays riverains de la mer d'Aral. À l'échelon régional, la conférence régionale pour les centres de coordination de l'Asie aura pour but de procéder à un examen approfondi et détaillé des rapports nationaux et de l'application de la Convention en Asie. Pour ce qui est des réseaux de programmes thématiques (RPT) pour l'Asie, un groupe de travail sur le RPT 1 s'est tenu, le RPT 2 a été officiellement lancé et des travaux préparatoires relatifs aux RPT 3 et 4 sont en cours.

37. S'ajoutant aux activités susmentionnées, plusieurs autres réunions et séminaires ont été facilités par l'intermédiaire de diverses institutions sous-régionales, régionales ou non gouvernementales. Le secrétariat a en outre fourni des services d'experts et un appui au titre de ces activités de facilitation par l'entremise de l'unité de coordination régionale pour l'Asie.

38. Les résultats des activités de facilitation peuvent se récapituler comme suit :

a) Trente-sept pays d'Asie et d'Europe centrale et orientale Parties ont soumis dans les délais impartis leurs rapports nationaux respectifs à l'intention de la quatrième session de la Conférence des Parties;

b) L'appui institutionnel apporté aux centres nationaux de coordination de cinq pays d'Asie centrale et de quatre pays d'Europe orientale a contribué à une sensibilisation accrue aux questions liées à la désertification et à la Convention;

c) Un pays supplémentaire a finalisé son programme d'action national, portant à sept le total pour l'Asie. D'autres pays de la région mettront en route le processus d'élaboration de leur programme d'action national dans le courant de l'année 2000;

d) Des préparatifs concernant deux programmes d'action sous-régionaux, pour l'Asie de l'Ouest et l'Asie centrale respectivement, vont bon train;

e) Le réseau de programmes thématiques 1 sur la surveillance et l'évaluation de la désertification en est à présent au stade opérationnel. Le RPT 2 sur l'agroforesterie et la conservation des sols dans les zones arides, semi-arides et subhumides a été lancé sur la base d'un consensus régional. Des activités préparatoires concernant le RPT 4 sur la gestion des ressources en eau à des fins agricoles dans les zones arides, semi-arides et subhumides et le RPT 5 sur le renforcement des capacités d'atténuation des effets de la sécheresse et de lutte contre la désertification sont en cours.



**Tableau 10. Dépenses au titre de la facilitation de l'application et de la coordination dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes en 2000**  
(En dollars)

| Objet de dépenses                                 | Dépenses effectives au titre du budget de base au 30 juin 2000 | Dépenses estimatives au titre du budget de base du 1er juil. au 31 déc. 2000 | Total estimatif des dépenses au titre du budget de base | Dépenses suppl. effectives au 30 juin 2000 | Dépenses suppl. estimatives du 1er juil. au 31 déc. 2000 | Fonds suppl. Total des dépenses estimatives au 31 déc. 2000 |
|---|--|--|---|--|--|---|
| Dépenses de personnel (1 L-5, 1 P-3, 1 G)         | 110 578  | 128 592  | 239 170   | 0  | 0  | 0   |
| Consultants et experts                            | 0  | 40 000   | 40 000  | 107 395                                    | 25 000   | 132 395   |
| Frais de voyage des représentants et participants | 0  | 0  | 0   | 9 271                                      | 130 000  | 139 271   |
| Frais de voyage du personnel                      | 45 835   | 30 000   | 75 835  | 13 123                                     | 20 000   | 33 123  |
| Services contractuels                             | 0  | 0  | 0   | 0  | 0  | 0   |
| Dons  | 0  | 0  | 0   | 195 540                                    | 25 000   | 220 540   |
| <b>Total</b>                                      | <b>156 413</b>   | <b>198 592</b>   | <b>355 005</b>  | <b>325 329</b>                             | <b>200 000</b>   | <b>525 329</b>  |

39. Sur les 355 005 dollars nécessaires, selon les estimations, au titre du budget de base, 239 170 dollars sont destinés aux traitements et autres dépenses de personnel, 75 835 aux frais de voyage du personnel. Un total estimatif de 525 329 dollars devra être tiré sur le Fonds supplémentaire pour appuyer les activités de facilitation.

40. Un soutien a été apporté à l'organisation de trois séminaires nationaux de sensibilisation. On a aidé les pays touchés d'Amérique latine et des Caraïbes Parties à élaborer leurs rapports nationaux respectifs à l'intention de la quatrième session de la Conférence des Parties, grâce à la tenue d'une réunion de coordination et à une assistance technique et financière. On a également appuyé la formulation et la mise en œuvre de programmes d'action nationaux. Une assistance a par ailleurs été fournie en vue du renforcement de l'unité de coordination nationale de Haïti. L'organisation d'une première réunion de consultation entre pays touchés Parties et leurs partenaires dans le domaine du développement aux fins de la mise en œuvre de leurs programmes d'action nationaux est en cours.

41. À la sixième réunion régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes, les pays touchés Parties procéderont à un examen approfondi et détaillé des rapports nationaux et de l'application de la Convention dans la région. Le secrétariat a apporté un soutien supplémentaire aux activités de facilitation par l'intermédiaire de l'unité de coordination régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Des bulletins régionaux d'information ont été publiés régulièrement et une assistance est fournie en vue du développement du système d'information régional (DESELAC).

42. S'ajoutant aux activités susmentionnées, la tenue de plusieurs autres réunions et séminaires est facilitée par l'intermédiaire de diverses institutions sous-régionales, régionales ou non gouvernementales.

43. Les résultats des activités peuvent se récapituler comme suit :

a) Les 30 pays Parties que compte la région ont tous soumis leurs rapports nationaux (au 30 juin);

b) Depuis 1999, trois nouveaux pays de la région ont tenu leur séminaire national de sensibilisation, avec pour résultat une participation accrue du grand public et des scientifiques à la lutte contre la dégradation des terres dans la région;

c) Trois pays supplémentaires ont engagé des travaux en vue de l'élaboration de leurs programmes d'action nationaux respectifs;

d) Des aménagements ont été apportés à la mise en œuvre des trois programmes d'action sous-régionaux ainsi que du programme d'action régional, ce qui a favorisé un élargissement des échanges d'informations et de données d'expérience entre Parties de la région;

e) Deux pays ont engagé des préparatifs en vue de la tenue de consultations concernant la mise au point d'accords de partenariat.

**Tableau 11. Dépenses engagées en 2000 pour faciliter l'application et la coordination dans la région de la Méditerranée septentrionale et d'autres pays**  
(En dollars)

| Objet de dépense                                  | Budget de base :             | Budget de base :              | Budget de base :             | Fonds supplémentaire :       | Fonds supplémentaire :           | Fonds supplémentaire :                   |
|---|------------------------------|-------------------------------|------------------------------|------------------------------|----------------------------------|--|
|   | montant effectif au 30.06.00 | montant estimatif au 31.12.00 | Dépenses estimatives totales | Montant effectif au 30.06.00 | Dépenses estimatives au 31.12.00 | Dépenses estimatives totales au 31.12.00 |
| Dépenses de personnel (1 P-4, 1 G)                | 71 876                       | 83 576                        | 155 452                      | 0                            | 0                                | 0  |
| Consultants et experts                            | 0                            | 0                             | 0                            | 6 112                        | 5 000                            | 11 112                                   |
| Frais de voyage des représentants et participants | 0                            | 0                             | 0                            | 19 854                       | 0                                | 19 854                                   |
| Frais de voyage du personnel                      | 0                            | 0                             | 0                            | 4 325                        | 6 000                            | 10 325                                   |
| Services contractuels                             | 0                            | 0                             | 0                            | 0                            | 0                                | 0  |
| Dons  | 0                            | 0                             | 0                            | 0                            | 0                                | 0  |
| <b>Total</b>                                      | <b>71 876</b>                | <b>83 576</b>                 | <b>155 452</b>               | <b>30 291</b>                | <b>11 000</b>                    | <b>41 291</b>                            |

44. Le budget de base estimatif total (155 452 dollars) est destiné à financer les traitements et autres dépenses de personnel. Au titre du sous-programme pour la région de la Méditerranée septentrionale, des services de secrétariat ont également été fournis à l'unité de la direction exécutive et de l'administration. L'appui apporté aux activités de facilitation par le Fonds supplémentaire est estimé à 41 291 dollars dans le cadre d'un financement assuré par les pays intéressés.

45. Les activités de facilitation de l'application et de la coordination dans la région de la Méditerranée septentrionale consistent notamment à fournir un appui technique à l'organisation des réunions régionales des ministres et des organes de liaison des pays visés à l'annexe IV. Trois réunions à l'échelon ministériel et quatre réunions des organes de liaison des pays visés à l'annexe IV, ainsi qu'un atelier méditerranéen interrégional sur les liens entre la Convention sur la lutte contre la désertification et les autres conventions ont été organisés en 2000. Le secrétariat a facilité par ailleurs le déroulement des programmes d'action nationaux et du programme d'action régional.

46. Les résultats des activités de facilitation peuvent être résumés comme suit :

a) L'appui technique apporté à l'organisation des réunions a facilité le parachèvement et l'adoption du projet de document directif du programme d'action régional ainsi que la mise en route des préparatifs des réseaux thématiques par programme au niveau régional;

b) Les réunions ont contribué à sensibiliser les différents protagonistes au problème de la désertification et à la mise en œuvre de la Convention dans la région méditerranéenne.

### 3.6. Relations extérieures et information et ONG

**Tableau 12. Dépenses engagées en 2000 au titre des relations extérieures et de l'information**  
(En dollars)

| Objet de dépense  | Budget 2000    | Dépenses effectives au 30.06.2000 | Prévisions de dépenses au 31.12.2000 | Dépenses estimatives totales | En % du budget | Montant estimatif total du Fonds supplémentaire |
|---|----------------|-----------------------------------|--------------------------------------|------------------------------|----------------|---|
| Dépenses de personnel<br>(1 P-4, 1 P-3, 2 P-2, 1 G)     | 348 100        | 166 599                           | 180 000                              | 346 599                      | 99,6           | 111 310   |
| Consultants et experts                                  | 30 000         | 6 221                             | 20 000                               | 26 221                       | 87,4           | 0   |
| Frais de voyage<br>des participants<br>et représentants | 0              | 0                                 | 0                                    | 0                            | 0,0            | 255 000   |
| Frais de voyage<br>du personnel                         | 97 000         | 32 650                            | 40 000                               | 72 650                       | 74,9           | 47 833  |
| Services contractuels                                   | 10 000         | 0                                 | 6 000                                | 6 000                        | 60,0           | 30 450  |
| Dons  | 0              | 0                                 | 0                                    | 0                            | 0,0            | 25 000  |
| <b>Total</b>  | <b>485 100</b> | <b>205 470</b>                    | <b>246 000</b>                       | <b>451 470</b>               | <b>93,1</b>    | <b>469 593</b>                                  |

47. Au titre du budget de base estimatif total (451 470 dollars), 346 599 dollars sont dépensés pour les traitements et autres dépenses de personnel, 26 221 dollars pour les services de consultants et 72 650 dollars pour les frais de voyages du personnel. Ces derniers concernent les réunions ayant un rapport avec la Convention, en particulier celles des organes directeurs d'autres conventions pertinentes et d'institutions partenaires, ainsi que les réunions s'inscrivant dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies. Les consultants ont aidé à rédiger des documents techniques et à rassembler des informations sur les synergies avec d'autres conventions, ainsi qu'à établir d'autres documents destinés à la Conférence des Parties. L'appui fourni en matière de personnel temporaire, d'ONG et de voyages et le coût des services contractuels devraient s'élever globalement à 469 593 dollars provenant du Fonds supplémentaire.

48. Les activités relatives aux relations extérieures et à l'information portent principalement sur trois points : la coordination interinstitutions, la coopération avec les organisations non gouvernementales et l'information.

49. Parmi les activités relatives à la coordination interinstitutions, il faut signaler notamment la participation active à des réunions et à des consultations périodiques avec les principales institutions partenaires appuyant l'application de la Convention. L'élaboration de mémoires destinés à ces partenaires s'est poursuivie.

50. Au chapitre de la coopération avec les organisations non gouvernementales, il faut mentionner l'aide apportée à la participation des ONG à la Conférence des Parties et à d'autres réunions connexes, l'accroissement de leurs capacités d'information et de sensibilisation et le renforcement de leurs moyens institutionnels. Les ONG reçoivent également une aide pour coordonner leur contribution aux conférences.

51. Parmi les activités d'information, figurent la publication du bulletin d'information de la Convention, la réimpression des dossiers d'information sur la Convention, la production d'articles souvenirs pour la quatrième session de la Conférence des Parties et les préparatifs de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre la désertification, le 17 juin, en particulier l'attribution de prix aux médias organisée à cette occasion. La participation de représentants des médias à la quatrième session de la Conférence des Parties sera également facilitée. En outre, les activités d'information prévoient une collaboration avec l'UNESCO et le Gouvernement italien en vue de l'élaboration d'un dossier d'enseignant sur la désertification, l'établissement d'une base de données destinée aux médias et d'une base de données pour les publications relatives à la Convention. Le système d'information a été amélioré de manière à ce que la page du Web sur la Convention soit plus accessible à l'utilisateur.

52. Les résultats de ces activités peuvent être résumés comme suit :

a) Renforcement des relations avec les secrétariats des autres conventions pertinentes, des institutions financières internationales et d'autres organisations intergouvernementales;

b) Contribution accrue des agents des ONG à l'élaboration des projets, des programmes et des politiques concernant l'application de la Convention. Diverses réunions permettent aux ONG de sensibiliser le public aux problèmes des collectivités locales et aux méthodes suivies pour lutter contre la désertification et la dégradation des sols. Les ONG jouent un rôle essentiel

sur le plan local en favorisant la participation à la base et l'application des meilleures pratiques dans la mise en œuvre de la Convention;

c) L'accent est mis sur un dialogue intersectoriel et interrégional actif ainsi que sur une plus grande sensibilisation, grâce à des documents d'information, au problème de la désertification, à son caractère mondial et à ses liens avec d'autres problèmes sociaux et environnementaux, notamment la biodiversité et les changements climatiques.

### 3.7. Administration et finances

**Tableau 13. Dépenses en 2000 au titre de l'administration et des finances**  
(En dollars)

| Objet de dépense                          | Budget 2000      | Dépenses effectives au 30.06.2000 | Prévisions de dépenses du 01.07 au 31.12.2000 | Dépenses estimatives totales au 31.12.2000 | En pourcentage des dépenses inscrites au budget 2000 |
|---|------------------|-----------------------------------|---|--|--|
| Dépenses de personnel (1 P-5, 1 P-3, 3 G) | 0                | 0                                 | 0   | 0  | 0,0  |
| Autres dépenses relatives au personnel    | 167 600          | 79 091                            | 88 500  | 167 591                                    | 100,0  |
| Consultants et experts                    | 49 000           | 26 279                            | 20 000  | 46 279                                     | 94,4   |
| Frais de voyage du personnel              | 55 000           | 909                               | 50 000  | 50 909                                     | 92,6   |
| Services contractuels                     | 233 000          | 588                               | 230 000                                       | 230 588                                    | 99,0   |
| Dépenses générales de fonctionnement      | 350 000          | 66 495                            | 280 000                                       | 346 495                                    | 99,0   |
| Fournitures et accessoires                | 75 000           | 9 124                             | 65 000  | 74 124                                     | 98,8   |
| Mobilier et équipement                    | 50 000           | 0                                 | 50 000  | 50 000                                     | 100,0  |
| Contribution aux activités communes       | 194 000          | 120 000                           | 80 000  | 200 000                                    | 103,1  |
| <b>Total</b>                              | <b>1 173 600</b> | <b>302 486</b>                    | <b>863 500</b>                                | <b>1 165 986</b>                           | <b>99,4</b>  |

53. Au titre de ce programme, un montant de 1 165 986 dollars inscrit au budget de base est destiné à financer les dépenses suivantes : traitements des fonctionnaires et dépenses connexes, engagement de personnel temporaire, voyages effectués au titre de l'administration et des finances et dépenses générales de fonctionnement du secrétariat de la Convention, à savoir les frais de communication (téléphone, télécopie, affranchissement, valise diplomatique), la location et l'entretien des bureaux, l'achat de fournitures et accessoires, la location et l'entretien du

matériel de photocopie et de télécopie et les services contractuels en rapport avec la préparation de la quatrième session de la Conférence des Parties à Bonn.

54. Au chapitre des résultats du programme "Administration et finances", il faut signaler notamment :

- a) L'amélioration de la qualité et des délais de soumission des rapports présentés par les bailleurs de fonds;
- b) L'amélioration des définitions d'emploi et des procédures de recrutement pour tous les postes approuvés;
- c) Le développement des contrôles internes financiers et autres de manière à ce que toutes les ressources soient comptabilisées, contrôlées et utilisées correctement.

### 3.8. Mécanisme mondial

**Tableau 14. Dépenses relatives au Mécanisme mondial en 2000**  
(En dollars)

| Objet de dépense                    | Projet de budget 2000 | Dépenses effectives au 30.06.2000 | Prévisions de dépenses du 01.07 au 31.12.2000 | Dépenses estimatives totales au 31.12.2000 | En pourcentage des dépenses inscrites au budget 2000 |
|-------------------------------------|-----------------------|-----------------------------------|---|--|--|
| Contribution aux activités communes | 1 300 000             | 910 000                           | 390 000                                       | 1 300 000                                  | 100  |
| <b>Total</b>                        | <b>1 300 000</b>      | <b>910 000</b>                    | <b>390 000</b>                                | <b>1 300 000</b>                           | <b>100</b>   |

55. Un montant total de 910 000 dollars représentant 70 % du budget approuvé au titre du Mécanisme mondial a été viré du Fonds général au Fond international de développement agricole (FIDA) pour financer les dépenses d'administration du mécanisme. Les nouvelles contributions attendues au titre du budget de base devraient permettre de virer le solde de 390 000 dollars avant la fin de l'année 2000. On trouvera ci-après le rapport d'exécution du budget concernant l'utilisation des crédits transférés, tel qu'il a été fourni par le Mécanisme mondial.

56. Le tableau 15 fournit des chiffres détaillés, arrêtés au 30 juin 2000, sur l'exécution du budget en ce qui concerne le compte administratif du budget de base pour 2000. Selon des estimations, 95 % environ des crédits inscrits au budget seront utilisés avant la fin de l'année.

57. Suite à une demande formulée à la troisième session de la Conférence des Parties, il a été décidé qu'un montant de 100 000 dollars serait alloué sur le compte des dépenses administratives du budget de base à titre d'appui à la préparation des rapports nationaux. Ce montant a été prélevé sur le solde reporté de 1999 à 2000. Un montant supplémentaire de 100 000 dollars a été prélevé dans le même but sur le compte des dépenses administratives alimenté par des contributions volontaires.

**Tableau 15. Budget administratif du Mécanisme mondial en 2000**  
(En dollars)

| Dépenses                             | Sommes reportées de 1999 | Budget 2000      | Total des fonds disponibles | Dépenses effectives au 30.06.2000 | Montant estimatif des dépenses | Montant estimatif total des dépenses | Solde non engagé |
|--------------------------------------|--------------------------|------------------|-----------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------|------------------|
| Dépenses de personnel                |                          | 812 000          | 812 000                     | 249 284                           | 562 716                        | 812 000                              | 0                |
| Frais de voyage                      | 50 000                   | 150 000          | 200 000                     | 59 341                            | 102 438                        | 161 779                              | 38 221           |
| Consultants                          | 28 419                   | 119 000          | 147 419                     | 52 763                            | 94 656                         | 147 419                              | 0                |
| Dépenses générales de fonctionnement |                          | 29 000           | 29 000                      | 3 020                             | 24 780                         | 27 800                               | 1 200            |
| Fournitures et accessoires           |                          | 45 000           | 45 000                      | 0                                 | 42 750                         | 42 750                               | 2 250            |
| Services contractuels                |                          | 95 000           | 95 000                      | 14 365                            | 55 885                         | 70 250                               | 24 750           |
| Dons                                 | 100 000                  | 50 000           | 150 000                     | 100 000                           | 42 500                         | 142 500                              | 7 500            |
| <b>Total partiel</b>                 | <b>178 419</b>           | <b>1 300 000</b> | <b>1 478 419</b>            | <b>478 773</b>                    | <b>925 725</b>                 | <b>1 404 498</b>                     | <b>73 921</b>    |
| Frais généraux                       |                          | 104 000          |                             |                                   | 104 000                        |                                      |                  |
| <b>Total</b>                         | <b>178 419</b>           | <b>1 404 000</b> | <b>1 478 419</b>            | <b>478 773</b>                    | <b>1 029 725</b>               | <b>1 404 498</b>                     | <b>73 921</b>    |

58. Dans sa décision 3/COP(3), la Conférence des Parties a prié le Secrétaire exécutif de proposer tout ajustement qui pourrait s'avérer nécessaire pour l'exercice biennal 2000-2001. On trouvera ci-après une proposition du Mécanisme mondial concernant un ajustement du budget 2001 :

59. Lorsque le FIDA et le PNUD ont proposé d'accueillir le Mécanisme mondial, ils ont estimé que pour fonctionner efficacement, le Bureau du Mécanisme mondial aurait besoin d'un budget annuel d'environ trois millions de dollars. Ces fonds serviraient essentiellement à renforcer les capacités du mécanisme en ressources humaines grâce au recrutement du personnel nécessaire aux postes clés. Il a été tenu compte de cet accroissement des capacités dans le projet de budget du mécanisme pour les années 2000 et 2001 et dans le rapport du directeur à la quatrième session de la Conférence des Parties. Or les montants approuvés pour les deux dernières années au titre du Mécanisme mondial par la Conférence des Parties à sa troisième session accusent respectivement un déficit de 0,45 et 1,15 million de dollars par rapport aux montants demandés pour 2000 et 2001. De ce fait, le mécanisme n'a pas pu pourvoir deux des postes clés d'administrateur dont il avait absolument besoin pour s'acquitter à temps de tâches qui ne cessent de s'accroître.

60. Compte tenu des considérations ci-dessus, il est à nouveau demandé à la Conférence des Parties d'approuver une augmentation de 400 000 dollars du budget du Mécanisme mondial pour 2001. Cela permettrait de créer deux postes supplémentaires d'administrateur - un directeur adjoint et un administrateur de programme - ainsi que deux postes et demi d'agent des services généraux. La Convention ayant donné la priorité à l'Afrique, il est suggéré que le poste d'administrateur de programme soit de la classe P-3/P-5 et attribué à cette région. Le directeur adjoint serait recruté au niveau de la classe D-1. La classe proposée pour ce poste tient compte du fait que le programme fait appel à des fonctions de coordination complexes, qu'il couvre une zone géographique très étendue et qu'il comporte, entre autres responsabilités importantes, l'élaboration de politiques et l'interaction avec les organisations et gouvernements donateurs. Il est également reconnu qu'au fur et à mesure de l'évolution du programme, le mécanisme pourrait avoir besoin de postes supplémentaires d'administrateur de programme ainsi que d'un poste de spécialiste des communications de la classe P-3/P-4.

**Tableau 16. Ajustement proposé par le Mécanisme mondial pour le budget 2001**  
(En dollars)

**Mécanisme mondial – Compte administratif du budget de base**

| Objet de dépense                     | 2000           |                  | 2001                                     |
|--------------------------------------|----------------|------------------|--|
|                                      | Report de 1999 | Budget 2000      | Ajustements proposés pour le budget 2001 |
| Dépenses de personnel                |                | 812 000          | 1 338 000                                |
| Frais de voyage                      | 50 000         | 150 000          | 200 000                                  |
| Consultants                          | 28 419         | 119 000          | 65 000                                   |
| Dépenses générales de fonctionnement |                | 29 000           | 30 000                                   |
| Fournitures et accessoires           |                | 45 000           | 65 000                                   |
| Services contractuels                |                | 95 000           | 40 000                                   |
| Dons                                 | 100 000        | 50 000           | 12 000                                   |
| <b>Budget total</b>                  | <b>178 419</b> | <b>1 300 000</b> | <b>1 750 000</b>                         |

**B. Contribution supplémentaire du gouvernement du pays d'accueil (Fonds de Bonn) au financement des activités liées à la Convention**

61. Le gouvernement du pays d'accueil versera une contribution supplémentaire de 1 million de DM (513 900 dollars) au titre des activités et manifestations liées à la Convention. Cette contribution devrait servir à financer les activités suivantes :



| Activité   | Dépense estimative<br>(en dollars) |
|--|------------------------------------|
| Quatrième session de la Conférence des Parties   |                                    |
| - Personnel temporaire   |                                    |
| - Autres dépenses*, y compris notamment la préparation et la location des installations et équipements destinés à la Conférence et les services fournis par le personnel local | 283 670                            |
| Réunion de certains organes de liaison africains sur les processus consultatifs et les accords de partenariat, Cotonou (Bénin), février 2000                                   | 30 000                             |
| Deuxième Forum Afrique-Amérique latine et Caraïbes, Bamako (Mali), mars 2000   | 50 800                             |
| Réunion du Réseau thématique sur l'agroforesterie pour l'Asie, Delhi (Inde), mars 2000   | 20 000                             |
| Atelier sur la dégradation des sols et la désertification en Europe centrale et orientale, Bruxelles (Belgique), mai 2000  | 9 680                              |
| Réunion sur les systèmes d'alerte rapide, Bonn (Allemagne), mai - juin 2000  | 60 650                             |
| Dépenses d'appui aux programmes (13 %)   | 59 100                             |
| <b>Dépenses totales</b>  | <b>513 900</b>                     |

\* Financées en partie par le Fonds de Bonn.

C. Fonds spécial pour la participation

**Tableau 17. Situation du Fonds spécial pour la participation**

**Dépenses au 30 juin 2000**  
(En dollars)

| Recettes   | Montant        |
|--|----------------|
| Solde reporté de 1999  | 405 455        |
| Intérêts accumulés et ajustements portant sur des années antérieures | 0              |
| Contributions encaissées en 2000                                     | 112 762        |
| Intérêts échus en 2000   | 12 160         |
| <b>Recettes totales 2000</b>   | <b>530 377</b> |

| <b>Dépenses estimatives</b>   | <b>Montant</b>   |
|---|------------------|
| Réunions du bureau et consultations informelles   | 82 800           |
| Frais de voyage de 177 participants à la quatrième session de la Conférence des Parties | 885 000          |
| Frais généraux (13 %)   | 125 800          |
| Dépenses estimatives totales  | 1 093 600        |
| <b>Déficit*</b>   | <b>(563 223)</b> |

\* Des efforts sont en cours pour mobiliser des fonds auprès de pays donateurs afin de combler le déficit; la Conférence des Parties sera informée de la situation des fonds ainsi recueillis au 30 novembre 2000.

62. La participation de huit membres du bureau de la Conférence des Parties aux réunions intersessions (Bonn, Allemagne) est facilitée moyennant une dépense de 82 800 dollars.

63. Les dépenses totales au titre du fonds de participation en 2000 sont estimées à 1 093 600 dollars, somme comprenant les dépenses d'appui aux programmes (13 %).

### **III. RESSOURCES HUMAINES**

#### **A. Budget de base**

64. Le tableau d'effectifs du secrétariat approuvé au titre du budget de base 2000 compte 27 postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et 12 postes d'agents des services généraux. Une opération de recrutement a été entreprise en vue de pourvoir quelques-uns des postes vacants. Il convient cependant de noter que le budget approuvé correspondant aux postes approuvés ne suffit pas à financer la totalité de ces postes. Le secrétariat aurait besoin d'un montant additionnel de 624 000 dollars pour être en mesure de fournir des services à la Conférence des Parties, promouvoir les synergies avec d'autres conventions et de poursuivre les activités visant à faciliter les accords de partenariat. Le Secrétaire exécutif pourrait ainsi pourvoir les postes approuvés et maintenir le programme au niveau 2000.

**Tableau 18. Comparaison des postes approuvés et des postes pourvus pour 2000**

| Catégorie                    | Approuvés | Pourvus   | Sexe      |           | Région   |          |           |          |                  |
|------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------|----------|-----------|----------|------------------|
|                              |           |           | H         | F         | Afrique  | Asie     | Europe    | ALC      | Amérique du Nord |
| SSG                          | 1         | 1         | 1         | 0         | 1        | 0        | 0         | 0        | 0                |
| D-1                          | 2         | 2         | 1         | 1         | 0        | 0        | 2         | 0        | 0                |
| P-5                          | 6         | 4         | 3         | 1         | 1        | 0        | 2         | 1        | 0                |
| P-4                          | 8         | 6         | 4         | 2         | 2        | 1        | 2         | 0        | 1                |
| P-3                          | 7         | 7         | 6         | 1         | 3        | 1        | 1         | 2        | 0                |
| P-2                          | 3         | 2         | 0         | 2         | 1        | 0        | 1         | 0        | 0                |
| <b>Total partiel</b>         | <b>27</b> | <b>22</b> | <b>15</b> | <b>7</b>  | <b>8</b> | <b>2</b> | <b>8</b>  | <b>3</b> | <b>1</b>         |
| Agents des services généraux | 12        | 10        | 3         | 7         | 1        | 4        | 3         | 1        | 1                |
| <b>Total</b>                 | <b>39</b> | <b>32</b> | <b>18</b> | <b>14</b> | <b>9</b> | <b>6</b> | <b>11</b> | <b>4</b> | <b>2</b>         |

65. Le tableau 18 indique la répartition géographique des fonctionnaires occupant des postes relevant du budget de base ou de l'appui aux programmes. Si la considération première dans la nomination du personnel de la Convention est la nécessité d'assurer les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité, il faut néanmoins veiller à ce que le personnel soit recruté sur une base géographique aussi large que possible.

66. Le tableau 18 indique aussi la répartition des fonctionnaires selon le sexe. Le secrétariat continue de mettre tout en œuvre pour inciter des femmes possédant les compétences requises à rejoindre les rangs du secrétariat en vue d'atteindre l'objectif de la parité homme/femme que s'est fixé l'ONU.

#### B. Dépenses d'appui aux programmes

67. L'ONU a émis à l'intention du secrétariat de la Convention en 2000 un avis d'allocation de crédit d'un montant total de 770 000 dollars, destiné à couvrir les traitements et autres dépenses de personnel relatifs à un poste de P-5, un poste de P-3 et sept postes d'agent des services généraux, la location et l'entretien du matériel et les frais de communication. Ce crédit a été demandé conformément à la décision adoptée par la Conférence des Parties à sa troisième session. Il s'agit en l'occurrence de tous les postes des fonctionnaires appartenant à l'unité de l'administration et des finances et d'un poste de secrétaire de liaison à Genève. Tout en assumant une part de plus en plus importante des fonctions et responsabilités administratives et financières qu'exerçait auparavant l'ONU, le secrétariat de la Convention continue de négocier pour obtenir une part plus grande des recettes d'appui aux programmes provenant des fonds d'affectation

spéciale de la Convention, en vue de renforcer les capacités de l'unité de l'administration et des finances.

#### **IV. RÉSERVE DE TRÉSORERIE**

68. Au paragraphe 9 des règles de gestion financière de la Convention, il est stipulé ce qui suit : "Il est maintenu, dans le cadre du Fonds général, une réserve de trésorerie dont la Conférence des Parties fixe périodiquement le niveau par consensus. Cette réserve de trésorerie a pour objet d'assurer la continuité des opérations en cas de manque temporaire de liquidités. Elle est reconstituée dans les meilleurs délais au moyen des contributions recouvrées".

69. À sa troisième session, la Conférence des Parties a réaffirmé que la réserve de trésorerie maintenue dans le cadre du Fonds général était fixée à un niveau représentant 8,3 % du budget de base, frais généraux compris. Fin 2000, la réserve de trésorerie devrait s'élever à 548 804 dollars.

#### **V. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES**

70. Conformément à la résolution 52/198 du 18 décembre 1997 dans laquelle l'Assemblée générale a approuvé le lien institutionnel rattachant le secrétariat de la Convention à l'Organisation des Nations Unies, le Secrétaire général de l'ONU a proposé d'instituer des dispositions transitoires pour la période 1999-2000 en ce qui concerne l'appui administratif au secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. La Conférence des Parties a accepté cette proposition à sa première session (décision 3/COP.1).

71. Les dispositions administratives et la délégation de pouvoirs au Secrétaire exécutif de la Convention dont il a été convenu sont exposées dans le memorandum du Secrétaire général adjoint de l'ONU à l'administration et à la gestion en date du 22 avril 1998. Elles sont résumées ci-après :

- a) Le Secrétaire général délègue au Secrétaire exécutif de vastes pouvoirs en ce qui concerne les questions relatives au personnel et les questions financières;
- b) Un prélèvement de 13 % au titre de l'appui aux programmes sera appliqué aux dépenses engagées sur tous les fonds d'affectation spéciale sauf en cas de dispense autorisée par le Contrôleur de l'ONU;
- c) En utilisant le produit de ce prélèvement, le Secrétariat de l'ONU fournit des services d'appui administratif complets au secrétariat de la Convention, y compris le personnel administratif;
- d) Les services fournis se développeront de manière à couvrir les besoins administratifs découlant du fonctionnement du secrétariat de la Convention à Bonn;
- e) Un examen sera entrepris en vue de déterminer quelle serait à long terme la meilleure répartition possible des fonctions administratives entre le Secrétariat de l'ONU et le secrétariat de la Convention à Bonn.

72. Le secrétariat permanent de la Convention a été transféré de Genève à Bonn au début de 1999. Le principal objectif de l'unité administrative du secrétariat a été d'accroître l'efficacité et l'efficacité des mesures prises pour répondre aux besoins des Parties. Soucieux de réduire au minimum le coût des transactions avec l'Office des Nations Unies à Genève, le secrétariat a continué d'assumer une part de plus en plus grande des fonctions administratives et financières exercées auparavant par l'ONUG. Par exemple, il tient un compte local d'avances temporaires d'un montant de 750 000 DM qui est reconstitué tous les mois. Le secrétariat de la Convention assure le contrôle et la concordance de ce compte. Il est également chargé d'assurer la concordance de toutes les sommes à payer et à recevoir, d'autoriser et d'organiser les voyages du personnel, d'engager du personnel local et d'établir et de régler les bordereaux relatifs aux voyages du personnel et des consultants. Enfin, les fonctions relatives aux achats de biens et de services ne dépassant pas la limite de 150 000 dollars fixée par la délégation de pouvoirs, qui devaient être initialement exercées par l'ONUG au nom du secrétariat, ont été prises en charge par le secrétariat de la Convention.

73. Le secrétariat a l'intention d'utiliser un système intégré de gestion pour toutes les activités administratives et financières. Diverses formules, en particulier le Système intégré de gestion (SIG) de l'ONU, sont à l'étude. En outre, le secrétariat a entrepris d'élaborer ses propres manuels de ressources financières et humaines. On espère que l'ONU sera en mesure de fournir la formation et l'appui technique nécessaires.

74. L'accroissement des responsabilités implique le renforcement des capacités en ressources humaines de l'unité de l'administration et des finances du secrétariat de la Convention. Celui-ci a l'intention de continuer à négocier en vue d'obtenir une part plus importante des ressources provenant de 13 % prélevés au titre de l'appui aux programmes, afin de pouvoir renforcer les services administratifs.

75. En consultation avec l'ONUG, le secrétariat a également engagé des discussions avec le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en vue de mettre en place un service administratif commun à Bonn. Cette initiative vise à fournir de meilleurs services pour un coût moindre. Sous la direction de la Conférence des Parties, le Secrétaire exécutif poursuivra ses consultations avec le secrétariat de la CCNUCC et celui de l'ONUG sur les modalités de gestion et de répartition équitable du produit du prélèvement de 13 % au titre de l'appui aux Programmes versé au Secrétariat de l'ONU par toutes les dépenses des fonds d'affectation spéciale des conventions.

## VI. CONCLUSION

76. À sa troisième session, la Conférence des Parties a prié le Secrétaire exécutif de lui faire rapport à sa quatrième session sur l'exécution du budget de la Convention et de proposer tout ajustement qui pourrait s'y avérer nécessaire pour l'exercice biennal 2000-2001.

77. Des renseignements très détaillés ont été fournis dans le présent document sur l'utilisation des fonds au titre du budget de base. Il importe toutefois de noter que, comme il est indiqué aux paragraphes 22, 59, 60 et 64 ci-dessus, on aura besoin de fonds supplémentaires en 2001 pour fournir l'appui fonctionnel nécessaire à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires ainsi que pour renforcer les capacités en ressources humaines du mécanisme mondial et du secrétariat.

78. À cet égard, la Conférence des Parties est priée d'approuver un montant supplémentaire de 1 186 000 dollars se répartissant comme suit :

|    |  |                  |
|----|--|------------------|
| a) | Appui demandé pour la Conférence des Parties et ses organes subsidiaires | 162 000          |
| b) | Création de deux nouveaux postes au titre du mécanisme mondial           | 400 000          |
| c) | Financement de quatre postes permanents au secrétariat                   | 624 000          |
|    | <b>Total</b>   | <b>1 186 000</b> |

-----